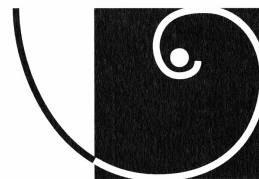


**Union Nationale des Syndicats de  
Sages-Femmes Françaises**

28 quai Alexandre III  
50100 CHERBOURG  
Tél : 06.88.59.68.22



**ASSOCIATION  
NATIONALE DES  
SAGES-FEMMES  
LIBÉRALES**

56 rue de Paris  
35220 CHATEAUBOURG  
Tél : 06.89.85.42.12

L'ANSFL et l'UNSSF déplorent le décès d'un nouveau-né survenu lors d'un accouchement accompagné par une doula

Cependant, **nous dénonçons la désinformation entretenue** à l'occasion de ce fait divers :

- confusion entre doula, qui s'autoproclame accompagnante de la naissance, et sage-femme, profession médicale clairement identifiée
- dénonciation des accouchements à domicile alors que la sécurité est en est assurée s'ils sont préparés et pratiqués par les sages-femmes, compétentes pour prendre en charge l'ensemble des actes autour d'une naissance physiologique et en déterminer les éventuelles contre-indications (cf la Charte de l'Accouchement à domicile rédigée en 2000 par l'ANSFL)

Nous continuons de dénoncer une politique de périnatalité qui fait la sourde oreille à la demande de plus en plus pressante des couples pour une prise en charge moins morcelée, plus humaine, axée sur la prévention.

La reconnaissance de l'Accouchement à domicile, l'expérimentation de Maisons de naissances, l'ouverture des plateaux techniques des maternités aux sages-femmes libérales sont autant de réponses possible à mettre en œuvre. **Ces alternatives sont actuellement bloquées, et contraignent des parents à faire des choix dangereux.**

Nous revendiquons une place pour des naissances à domicile, dans un système de soin organisé afin d'en optimiser la sécurité. L'ANSFL et l'UNSSF ont d'ailleurs déposé en aout dernier un dossier sur le bureau de Mme Bachelot-Narquin afin de mettre en place avec la collaboration du ministère de la Santé une étude sur la sécurité de l'accouchement à domicile en France.

L PLATEL pour l'ANSFL (06 89 85 42 12)  
J.LAVILLONNIERE pour l'UNSSF (06.88.59.68.22)